



16 juin 2011

# Inauguration de l'aile B de la faculté de Pharmacie

Jeudi 16 Juin 2011 à 16h00

**Contact presse**

**Service de la communication**

Gaëlle Talbot  
Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36  
Fax : +33 (0)3 68 85 11 38  
gaelle.talbot@unistra.fr  
[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)



**16 juin 2011**

## SOMMAIRE

Invitation presse .....	P.3
Une aile B pour répondre à la croissance des effectifs étudiants .....	P.4
Une construction qui intègre la problématique énergétique .....	P.4
Inauguration de l'amphithéâtre Gilbert Laustriat .....	P.5
Une Faculté bicentenaire.....	P.7
Des enseignants reconnus .....	P.8
La Faculté de Pharmacie aujourd'hui .....	P.9

16 juin 2011

## INVITATION PRESSE

**Alain Beretz,**  
Président de l'Université de Strasbourg

**Jean-Yves Pabst,**  
Doyen de la Faculté de Pharmacie

**Pierre-Etienne Bisch,**  
Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin

**Armande Le Pellec Muller,**  
Recteur de l'Académie de Strasbourg, Chancelier des Universités d'Alsace

**ont le plaisir de vous convier à la cérémonie inaugurale de l'aile B  
de la Faculté de Pharmacie qui aura lieu à 16h00**

En présence de :

**Philippe Richert,**  
Président du Conseil régional d'Alsace,  
Ministre chargé des collectivités territoriales

**Guy-Dominique Kennel,**  
Président du Conseil général du Bas-Rhin représenté par  
**Jean-Philippe Maurer,**  
Député et vice-président du Conseil général du Bas-Rhin

**Jacques Bigot,**  
Président de la Communauté urbaine de Strasbourg

Un cocktail clôturera la cérémonie

## **UNE AILE B POUR RÉPONDRE À LA CROISSANCE DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS**

La restructuration de l'aile B de la Faculté de Pharmacie a été rendue possible grâce aux financements de l'Etat (1,3 M € dont 650 000€ de crédits du plan de relance) et à l'Université de Strasbourg (300 000€) pour un budget total de 1,6M€ TTC.

Cette restructuration a permis de créer de nouveaux locaux d'enseignement pour répondre aux augmentations prévisibles des effectifs étudiants. Ainsi à la rentrée 2011, les étudiants de la faculté de Pharmacie bénéficieront de :

- 2 amphithéâtres de 142 places pour une surface de 190 m<sup>2</sup> chacun,
- 2 salles de TD de 50 places de 50 m<sup>2</sup> chacun,
- d'une salle de cours de 28 places de 50 m<sup>2</sup>
- d'une salle officine de 18 places de 50 m<sup>2</sup> et
- 2 blocs sanitaires,

Tous ces équipements ont été conçus en tenant compte de la réglementation accessibilité handicapé.

## **UNE CONSTRUCTION QUI INTÈGRE LA PROBLÉMATIQUE ÉNERGÉTIQUE**

La restructuration de l'aile B de la faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg, s'est faite en intégrant les problématiques énergétiques. Ainsi, la façade ouest intègre une protection solaire, et l'extérieur du pignon nord a été isolé.

Par ailleurs, le traitement de l'air des deux amphithéâtres se fait en ventilation double flux. Ce système, basé sur le déplacement de l'air, permet d'extraire en partie haute de l'amphithéâtre l'air vicié, tandis que l'air neuf hygiénique traité est introduit à basse vitesse en partie basse à une température proche de l'air extrait. L'air vicié et l'air neuf ne se mélangent pas.

Avec ce système, la sensation de courant d'air, ressentie lorsque la quantité d'air brassée est importante, est supprimée. En outre, l'acoustique du local se trouve améliorée grâce au faible niveau sonore généré par ce mode de ventilation. Enfin, ce concept permet de réguler le taux d'air neuf en fonction de l'occupation des locaux réduisant ainsi la consommation énergétique.

## **INAUGURATION DE L'AMPHITHÉÂTRE Gilbert LAUSTRIAT**

En hommage à Gilbert Laustriat, Président de l' Université Louis Pasteur de 1987 à 1992, un des deux amphithéâtres nouvellement inauguré portera son nom.

### **Biographie de Gilbert Laustriat**

Gilbert Laustriat, fils d'hôtelier, est né à Briançon en Haute Savoie.

### **A l'Université Louis Pasteur**

Professeur en sciences physique agrégé de pharmacie, il est nommé en 1961 maître de conférences à la faculté de pharmacie, puis deux ans plus tard professeur. De 1970 à 1988 il dirigera le laboratoire de biophysique de la Faculté de pharmacie. Il initiera en 1984 une réforme des études de pharmacie en ajoutant une année hospitalo-universitaire aux études de pharmacie.

De 1985 à 1987, Gilbert Laustriat est Vice président recherche de l'Université Louis Pasteur (ULP). Durant son mandat, il fédérera les 250 laboratoires de L'ULP en créant les « centres de recherche ».

En 1987, il est élu président de ULP. Il occupera cette fonction jusqu'en 1992. Durant cette période, Gilbert Laustriat deviendra Premier Président de la Confédération européenne des Universités du Rhin supérieur (EUCOR, 1990). En 1988, il est nommé Commandeur des palmes académiques par décret du 28 juillet 1988. Six ans plus tard il est distingué dans l'ordre du Soleil Levant au Japon.

### **Au plan national**

Parmi les nombreuses fonctions que Gilbert Laustriat a exercé au plan national, on peut distinguer celles de :

- Consultant sectoriel de la mission scientifique « Sciences de la Terre- Pharmacie à la DGESR. »
- Membre du comité consultatif des universités (51<sup>e</sup> section : toxicologie, pharmacodynamie, biophysique et biochimie pharmaceutiques) *JO du 11 octobre 1975*
- Membre de la section 16 (chimie et physico-chimie d'intérêt biologique et thérapeutique) (*JO du 8 avril 1983*).du comité national de la recherche scientifique.



- Membre du comité consultatif des universités (22<sup>e</sup> section : structure, biosynthèse et interactions des macromolécules biologiques)) *JO du 25 juillet 1987*
- Membre du CA du CNOUS (*arrêté du 26 juin 1989*)

## UNE FACULTÉ BICENTENAIRE

L'École de pharmacie de Strasbourg a été créée par la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) par Napoléon Bonaparte.

### Strasbourg : une des plus anciennes pharmacies d'Europe

L'histoire des pharmacies strasbourgeoises remonte au XIII<sup>e</sup> siècle avec l'apothicairerie située au coin de la rue Mercière et de la place de la Cathédrale. Les premiers maîtres apothicaires de Strasbourg étaient fortunés, cultivés et faisaient partie du Conseil de la ville.

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le métier d'apothicaire relevait de réglementations locales. La première réglementation concernant la vente et la conservation des poisons dans les apothicaireries date de 1400, celle de Strasbourg d'environ 1500.

En 1675, fut promulgué par le Magistrat de Strasbourg avec le concours du Sénat et du Conseil des XXI, une ordonnance réglementant le corps médical et pharmaceutique. Ce règlement qui édictait 41 règles applicables aux pharmaciens, a créé le *Collégium medicum* de Strasbourg, groupement professionnel obligatoire pour tous les médecins et pharmaciens de la ville. Par la suite, cette norme a très peu été modifiée par l'administration française qui géra la ville libre à partir de 1681.

Le 26 février 1757, un nouveau règlement initié par Jacob Reinbold Spielmann (1722-1783)<sup>1</sup> réorganisa la profession pharmaceutique strasbourgeoise en offrant la possibilité d'une équivalence d'un cursus universitaire au compagnonnage pour la formation des futurs apothicaires.

### 1803 : création de l'École de pharmacie de Strasbourg

Sous la Convention et le Directoire, les armées françaises avaient subi de lourdes pertes. La Convention avait réquisitionné tous les officiers de santé, médecins, chirurgiens et pharmaciens âgés de 18 à 40 ans. Il fallait en former de nouveaux. C'est ainsi que le 4 décembre 1794, une École de santé fut fondée à Strasbourg. Elle était destinée au service des hôpitaux militaires comme celles de Paris et de Montpellier.

Le 11 avril 1803 (loi du 21 germinal an XI), Napoléon Bonaparte crée l'École de pharmacie de Strasbourg. Elle est destinée à compléter l'École de médecine qui avait remplacé l'École de santé en 1803.

Les débuts de l'École de pharmacie de Strasbourg furent marqués par très peu d'élèves et une anémie pédagogique qui entraîna la suspension de l'école. Ce n'est que sous la Monarchie de Juillet, avec l'ordonnance du 28 novembre 1835 que l'École de pharmacie de Strasbourg sortit de sa léthargie pour se développer harmonieusement jusqu'à aujourd'hui.

---

<sup>1</sup> Jacob Reinbold Spielmann, propriétaire de la pharmacie du Cerf, fut nommé en 1759 à la chaire de chimie, botanique et matière médicale à la Faculté de médecine.

## DES ENSEIGNANTS RECONNUS

Les enseignants de l'École de pharmacie sont prestigieux et célèbres cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Bon nombre de leurs découvertes vont contribuer à l'avancée des sciences.

Trois figures marquent cette époque :

- **Louis Pasteur (1822-1895)**, professeur de chimie de 1845-1851 à l'École de pharmacie dont les travaux sur l'activité optique de l'acide tartrique sont à la l'origine de la stéréochimie, qui joue un rôle primordial dans la chimie du vivant.
- **Frédérique Hammer (1762-1837)**, professeur d'histoire naturelle des médicaments à l'École de pharmacie de 1804 à 1826 poursuivra l'œuvre de son beau-père Jean Hermann (Professeur à la Faculté des Sciences) en préservant de la dispersion, le noyau dur de ce qui constitue aujourd'hui la Musée zoologique de l'Université de Strasbourg.
- **Frédéric Kirschleger (1804-1863)**, professeur de botanique, publia une œuvre fondamentale sur la Flore d'alsace et des contrées limitrophes, fonda l'Association philomatique vogiesorhénane et fut directeur du Jardin de Botanique.



## LA FACULTÉ DE PHARMACIE AUJOURD'HUI

Doyen : Jean-Yves Pabst

1200 étudiants

71 enseignants-chercheurs

16 ATER et moniteurs

38 IATOS

38 chercheurs CNRS

22 ITA CNRS

54 contractuels du secteur « recherche »

4 Unités mixtes de recherche Université de Strasbourg-CNRS

(3 équipes associées et une Jeune équipe)

La Faculté de pharmacie s'inscrit dans de nombreux accords interuniversitaires, européens et internationaux. Elle entretient des liens étroits avec les professionnels de la santé, privés ou industriels, pour lesquels elle assure également des formations de perfectionnement. Ses laboratoires de recherche, associés pour la plupart avec le CNRS, sont ouverts également sur l'espace international et participent à la dynamisation de l'enseignement dispensé aux étudiants.